

VOTRE RÉGION

le dauphiné LIBÉRÉ



LE BILLET Renault, "made in Maroc"

PAR GILLES DEBERNARDI

Enfin, une bonne nouvelle. Renault ouvre un site ultramoderne qui va créer 6 000 emplois. On se dit que l'État, premier actionnaire du groupe, a dû sérieusement "pousser à la roue." Heureuse initiative, la réindustrialisation démarre fort.

Qu'il est doux de voir un slogan électoral, partagé par tous les candidats à l'Élysée, accoucher d'une réalisation concrète ! Le modèle allemand n'a qu'à bien se tenir, nos ateliers retrouvent leur dynamisme d'antan. Hélas, renseignements pris, l'usine géante trône à Tanger. Mohammed VI l'a inaugurée hier, et non pas Nicolas Sarkozy. On y construira des véhicules "bas de gamme", estampillés Dacia, qui seront ensuite exportés. Où ça ? Vers l'Europe, et donc sur le marché français, où ils

viendront concurrencer le monospace Scénic ou l'utilitaire Kangoo. Parce que l'ouvrier marocain, avec un salaire mensuel de 250 euros, n'a pas les moyens d'acheter l'auto qu'il fabrique. L'absurdité du système saute aux yeux, mais rien ne semble pouvoir l'enrayer. Lancée dans sa stratégie "low cost", la marque au losange s'applique à désertifier l'Hexagone. Sa production nationale, désormais, ne dépasse guère les 30 %. Délocaliser à tour de bras, Carlos Ghosn pratique le dumping social plus volontiers que le "made in France". En dépit des critiques croissantes, le PDG persiste. Presque vexé, même, qu'on ose lui réclamer des comptes. Lui, grand expert de l'économie libérale, et patron le mieux payé du Cac 40...

FERMETURE DE LA RÉANIMATION À BRIANÇON

Manifestation le 25 février sur la RN 94

À l'appel de l'intersyndicale du personnel hospitalier de Briançon, de l'association de défense des usagers de l'hôpital et des élus de la majorité municipale, une manifestation est programmée le samedi 25 février à 14 heures au rond-point de

Grand'Boucle, sur la route nationale 94. Le 7 janvier dernier, plusieurs centaines de personnes s'étaient déjà retrouvées pour manifester au carrefour de la vallée de la Guisane, de l'entrée de Briançon et de l'accès au col du Montgenèvre. La circulation avait été

bloquée et régulée par les policiers. Tous protestaient contre la fermeture programmée du service de réanimation de l'hôpital de Briançon. Aussi, la pétition « pour le maintien du service de réanimation de l'hôpital de Briançon » a déjà recueilli 4 012 signatures.



PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Quel avenir médical

REPÈRES

UNE FEUILLE DE ROUTE

Le projet régional de santé (PRS) Provence-Alpes-Côte d'Azur 2012-2016 exprime la politique de santé dans notre région pour les cinq années à venir. Il constitue la "feuille de route" de tous les acteurs de la santé : professionnels de santé et de prévention, gestionnaires et intervenants en santé publique, établissements sanitaires et médico-sociaux... Le PRS se traduit par un ensemble de documents qui définit, organise et programme la mise en œuvre des priorités de santé : le plan stratégique régional de santé ; les schémas d'organisation par secteurs d'intervention ; les programmes d'action. Ce plan régional de santé suscite donc des évolutions du système de santé dans notre région.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN

Henri-Pierre Guilbert Président Directeur Général, Directeur de la publication

S. A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 7 969 520€
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Siège social : Les Iles Cordées
38913 VEUREY CEDEX

Principal associé : EBRA

Direction générale
CENTRE DE PRESSE DE VEUREY
38913 VEUREY CEDEX
Tél. 04 76 88 71 00
Télécopie 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité
PUBLIPRINT DAUPHINÉ
Commission paritaire n° 0416 C 83387

Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VEUREY - Tirage moyen : 303 551 exemplaires

le dauphiné LIBÉRÉ

-24°C relevés en Isère!

TV magazine

le dauphiné LIBÉRÉ

En hiver aussi les prix baissent de 20% de remise

* Offre réservée aux nouveaux abonnés

■ ABONNEMENT 7 JOURS / 7 à durée libre

*Par prélèvement mensuel, durant les 6 premiers mois le journal vous coûtera 0,72€ au lieu de 0,90€, du lundi au samedi et 1,20€ au lieu de 1,50€ le dimanche avec TV magazine et Version Femina.

Pour vous abonner : appeler le **N° Vert 0800 887 001** **

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Dauphiné Libéré, service abonnement, 38913 Veurey Cedex**

Attention, remplissez et signez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer, c'est facile :

Par prélèvement mensuel je remplis le document ci-dessous et je le retourne accompagné d'un RIB.

Autorisation de prélèvements

1. TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

2. COMPTE À DÉBITER

Etablis. Guichet N° de compte Clé R.I.B.

3. NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

N° Rue

Code postal Ville

Créditeur
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
N° National d'Émetteur
421-645

Informatique et liberté, le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du service Abonnements. Sauf option formulée par écrit, les données sont communiquées à des organismes extérieurs.

Les hauts responsables de l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur se tenaient en rangs serrés, hier matin à Marseille, pour présenter le projet régional de santé 2012-2016. Vu du Queyras ou du Buëch, le tableau brosse à grands traits par le directeur Dominique Deroubaix en introduction a de quoi surprendre : l'offre de soins -qu'il s'agisse de la médecine libérale, des établissements hospitaliers (médecine, chirurgie et soins de suite) ou médico-sociaux- est toujours « supérieure à la moyenne nationale ». Des chiffres traduisant « des inégalités territoriales importantes entre la bande côtière et les territoires alpins », précise-t-il toutefois dans la foulée.

Le directeur de l'ARS rappelle également : « S'il y a un point où nous sommes légèrement en-dessous de la moyenne nationale, c'est la prise en charge des personnes handicapées. »

"Garantir la pérennité de notre système de santé"

Ce constat posé, Dominique Deroubaix a énuméré trois grands objectifs pour les cinq prochaines années : « favoriser l'accès aux soins » malgré les freins « territoriaux et financiers » ; « organiser un peu mieux le dispositif de santé autour du domicile du patient » ; et, dans un « contexte médico-économique » compliqué, « garantir la pérennité de notre système de santé ». Voilà pour le cadre général.



Le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS), Dominique Deroubaix (au centre) a présenté les grandes lignes du projet régional de santé (PRS) hier matin à Marseille.

Reste à parler des questions qui fâchent, ces sujets « autour desquels s'expriment toujours des divergences, et une certaine émotion », reconnaît le directeur de l'ARS.

"Nous allons maintenir l'ensemble des hôpitaux locaux"

Premier point évoqué : l'avenir des hôpitaux locaux. « Notre région comporte un très grand nombre d'hôpitaux locaux, constate-t-il d'abord. Il s'agit de petits établissements qui sont généralement situés dans des zones géographiques relativement isolées. L'essentiel de leur ac-

tivité repose sur la prise en charge des personnes âgées, avec quelques lits de médecine et de soins de suite en nombre très réduit. » Des établissements qui devront faire face à une petite "révolution" dans les prochaines années, avec le passage à la "tarification à l'acte". « Nous allons maintenir l'ensemble des hôpitaux locaux dans la région, assure Dominique Deroubaix. Mais il va falloir les faire évoluer pour pouvoir tenir le coup. »

Un « groupe de travail régional » doit étudier les dossiers « au cas par cas », poursuit le dirigeant. L'idée serait toutefois d'aller « vers des pôles de proximité », dans l'es-

prit des « maisons de santé, mais nettement mieux dimensionnées ».

Les services de réanimation appelés à "coopérer"

Deuxième sujet sensible : les services de réanimation. Confronté à une « pénurie » annoncée de spécialistes dans ce domaine, et considérant qu'un service « doit atteindre 12 à 15 lits pour être à l'équilibre » financièrement, Dominique Deroubaix insiste sur « le besoin de consolider des masses critiques d'activité ». En clair : « Nous allons voir comment des établissements proches pourraient

coopérer, créer des équipes communes. » Le couple Briançon/Gap est bien sûr concerné, tout comme Draguignan/Fréjus et Cannes/Grasse. Pas question par ailleurs de créer un nouveau service de réanimation à Manosque (lire par ailleurs).

En préambule, le directeur de l'Agence régionale de santé avait pris soin de préciser : « Ce n'est pas un exercice parfait, ni complètement bouclé. La concertation territoriale va continuer, et on ne s'interdit pas de procéder à certains ajustements s'ils s'avèrent nécessaires. » Certains en auront probablement pris bonne note.

Fabien ROUX

Une quarantaine de manifestants contre le projet régional de santé



Jean-François Pellarrey du collectif "Réa" Manosque, Ghislaine Roussel secrétaire générale de la CGT santé 04, et Evelyne Mathieu infirmière et déléguée syndicale CGT à Manosque.

Devant le siège de l'Agence régionale de santé, à Marseille, ils étaient une quarantaine à manifester, hier matin. Certains étaient venus des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, « pour dire au directeur général que l'on ne veut pas de son projet régional de santé », lance Jean-François Pellarrey, du collectif "Réa" Manosque.

"Cela va éloigner les services de soins"

Contrairement à Dominique Deroubaix (lire en page 3), Jean-François Pellarrey assure : « Il a été démontré qu'il manquait sept lits de réanimation dans le sud des Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône. Ce qui est prévu aujourd'hui, c'est de les créer à Aix-en-Provence, dans un établisse-

ment privé. » Il y voit l'illustration d'une « stratégie de démantèlement du service public, qui va éloigner les habitants des services de soins ». Et d'ironiser : « Le gros projet, c'est de mettre en place une société de transport de patients ! »

Ghislaine Roussel, secrétaire générale de la CGT santé 04, s'inquiète quant à elle de la création de la communauté hospitalière de territoire regroupant les hôpitaux de Manosque, Digne, Pertuis, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence. « Toutes les activités tarifantes vont aller sur Aix, et comme les autres n'auront plus ces spécialités, ce sont des services qui vont fermer », prédit-elle.

Enfin, Jean-François Pellarrey dénonce la méthode d'élaboration du PRS : « La loi prévoit que les collectivités territoriales doivent être consultées. Mais l'ARS s'est contentée de mettre son projet sur son site internet. C'est donc nous qui sommes allés voir les collectivités pour leur demander de se positionner. »

Malgré les annonces de l'ARS, les manifestants entendent rester mobilisés.

F.R.

EN BREF

Pas de création d'Ehpad prévue

Le schéma régional de santé ne prévoit pas la création d'établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) entre 2012 et 2016. « Sur le plan quantitatif, la région s'est dotée de suffisamment d'équipements, affirme le directeur de l'ARS Dominique Deroubaix. Il faut veiller maintenant au plan qualitatif. C'est-à-dire mettre des moyens pour renforcer la qualité de la prise en charge. » Une ambition qui devrait se traduire, confirme-t-il, par des embauches dans ce secteur.

Développer les maisons de santé

Parmi ses ambitions pour les années 2012 à 2016, l'Agence régionale de santé souhaite « développer les maisons pluridisciplinaires de santé ». Le secteur des Alpes étant celui où l'agence « compte le plus se développer ». Une

action par ailleurs appuyée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a lancé un label "maison régionale de santé" assorti d'un soutien technique et financier. Les Hautes-Alpes comptent deux maisons de santé : à Aiguilles et l'Argentière-la-Bessée. Les Alpes-de-Haute-Provence en ont une, à Castellane.

Les établissements devront coopérer

L'ARS veut également développer les systèmes de coopération, à l'image de la communauté hospitalière territoriale regroupant depuis peu les établissements de Manosque, Digne, Pertuis, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence. « Cela ne veut pas dire, comme on l'entend parfois, que l'on fusionne, souligne Dominique Deroubaix. Chacun garde sa personnalité juridique. » La création d'une communauté hospitalière de territoire regroupant Gap, Embrun et Briançon est une option envisagée par le directeur de l'ARS.